

## Charte d'utilisation des outils numériques

Septembre 2021

### *I. Préambule*

La fourniture de services liés aux technologies de l'information et de la communication s'inscrit dans un objectif pédagogique et éducatif.

La présente Charte précise la législation, les règles de bon usage de l'Internet, des réseaux et des services multimédias au sein de l'école que le Lycée et l'utilisateur s'engagent à respecter.

Cette charte vient en annexe du règlement d'ordre intérieur de l'école, et devra être respectée par tout utilisateur.

### *II. Le cadre légal*

Il s'agira en toutes circonstances de ne pas porter atteinte aux valeurs fondamentales de l'Ecole, en particulier les principes de neutralité religieuse, politique et commerciale

En outre, et sans que cette liste soit exhaustive, on veillera à respecter :

- La vie privée des personnes
- Les règles préservant la propriété intellectuelle
- L'intégrité physique et morale des élèves.

L'Ecole s'oblige à respecter toutes les règles protectrices des intérêts des tiers et de l'ordre public et à ne pas porter atteinte à l'intégrité de la personne humaine et du citoyen, notamment à réprimer l'apologie des crimes contre l'humanité, l'incitation à la haine raciale ainsi que la pornographie infantine.

Elle s'engage à informer promptement l'autorité publique des activités illicites qu'elle pourrait constater dans l'utilisation des services.

### *III. Définition de l'utilisateur*





Est considérée comme utilisateur, toute personne ayant accès aux équipements informatiques de l'école. Il s'agit concrètement des élèves et de leurs parents, des membres de l'équipe éducative et des partenaires de l'école.

### *IV. Les outils numériques en général*

Avoir accès à un monde de ressources technologiques (réseau, comptes scolaires, tablettes et Chromebooks de l'école) est une chance qui s'accompagne de responsabilités. Cette charte constitue

la garantie que cette technologie reste pérenne au Lycée François de Sales et fonctionnelle quand chacun d'entre nous en aura besoin.

L'introduction de la technologie en classe permet notamment :

-  La mise en place de nouvelles pratiques pédagogiques (différenciation, aménagements raisonnables, évaluation formative, rétroactions immédiates et plus fréquentes, enfin, regard distancié et critique)
-  L'engagement de l'élève dans des activités de production et, nous l'espérons, l'augmentation de la motivation comme de la créativité.
-  Le développement des compétences du XXI<sup>e</sup> siècle: la pensée critique, la communication, la collaboration, la créativité et la résolution de problèmes complexes.
-  Une alphabétisation numérique conforme au **DigCompEdu** (Référentiel des **comp**étences **dig**itales en milieu **édu**catif adopté par l'Union Européenne, consultable via une [infographie en ligne](#))




Ces ressources numériques font partie, au même titre que les livres par exemple, des outils pédagogiques dont il est important que chacun dispose pour participer pleinement aux apprentissages en classe. Nous attendons toutefois des élèves qu'ils adoptent un comportement citoyen, que ce soit sur les plateformes **AGORA** et *G suite pour l'éducation* ou avec les outils mis à leur disposition.

Le Lycée François de Sales a ainsi le droit de révoquer ou de restreindre l'utilisation de ces diverses ressources si l'élève ne respecte pas les responsabilités qui sont les siennes. L'on trouvera ci-dessous les usages recommandés ou condamnés par notre école, conformément aux principes de citoyenneté numérique<sup>1</sup> qui touchent tant les droits et devoirs de chacun que notre santé ou encore notre accès au numérique sous toutes ses formes.

## V. Usages

Le Lycée est propriétaire de toute une série d'ordinateurs, de Chromebooks (ordinateurs portables avec écran tactile) et de tablettes tactiles. Tous ces outils mis à disposition par l'école devront toujours être utilisés de façon conforme aux missions que cette dernière (s') assigne.

### ● Matériel de l'école

-  Chaque élève utilisera avec soin ce matériel lorsque l'enseignant considérera que cet outil apporte une plus-value pédagogique.
-  Ce matériel reste la propriété de l'école, laquelle peut limiter l'utilisation de la machine à un élève qui ne respecterait pas ce matériel ou en ferait un usage inapproprié.
-  Toute tentative malveillante d'abîmer ou de détruire le matériel technologique est strictement interdite. Ces dégradations seront poursuivies de sanctions disciplinaires

---

<sup>1</sup> Pour plus de précision sur les sphères de la citoyenneté numérique, nous vous renvoyons aux travaux de Ribble-Bailey dont nous avons adapté le modèle dans l'infographie suivante: <http://bit.ly/32lky5>

et de réparations financières à la hauteur des frais occasionnés pour remettre le matériel en état de fonctionnement.

- **Chromebooks en location**

- Le Lycée est propriétaire de Chromebooks qui sont mis à disposition des élèves selon une formule de location-achat (projet Rentrée Numérique initialement porté par l'ASBL EducIT). Chaque élève utilisera son ordinateur en classe lorsque l'enseignant considère que cette utilisation apporte une plus-value pédagogique. Sauf décision contraire de l'école, cet outil pourra également être ramené par l'élève à la maison. Ce matériel reste cependant toujours la propriété de l'école: l'accès à certaines applications est limité. L'école peut aussi confisquer ou limiter l'utilisation de la machine d'un élève qui ne respecterait pas son matériel ou en ferait un usage inapproprié.
- Ces outils numériques sont supervisés par une console d'administration en ligne permettant une gestion à distance de chaque machine
- Durant les heures scolaires (de 8h15 à 17h00 les lundi, mardi, jeudi et vendredi; de 8h15 à 12h40, le mercredi), l'élève ne pourra se connecter à son Chromebook qu'à l'aide de son adresse professionnelle (@francoisdesales.be); l'historique de navigation lié à ce compte sera ineffaçable et donc contrôlable. En dehors de ces heures et pour les périodes de vacances scolaires (minimum une semaine), il pourra utiliser la machine tant avec son compte scolaire qu'avec un compte *Gmail* personnel.
- Au sein de l'école, les élèves garderont en permanence leur machine avec eux.
- Pour limiter les risques de dommages, le Lycée a défini des zones dans lesquelles le Chromebook ne peut pas sortir du cartable (toilette, couloirs, cours de récréation,...). L'élève prendra également soin de transporter son matériel de façon à minimiser les risques de dommages (en ce compris les griffes). L'élève est ainsi invité à se munir d'une housse de protection, pour garantir la sécurité de son Chromebook.
- C'est la responsabilité de l'élève de charger son Chromebook quand il est à la maison. Une fois chargé, cet ordinateur peut être utilisé pendant toute la journée sans être connecté au réseau électrique.
- En cas de problème technique, si le Chromebook ne fonctionne plus correctement, pour quelque raison que ce soit, ou est endommagé, l'élève est tenu d'en informer le référent numérique dans les meilleurs délais (voir plus loin).

- Réseau Internet et protection des données personnelles

Pour éviter toute dérive, les utilisateurs du réseau internet doivent respecter les règles suivantes :

- Les utilisateurs doivent respecter les données personnelles des autres utilisateurs. Concrètement, chacun
  - ... doit garder son mot de passe secret
  - ... ne peut en aucun cas utiliser le compte et le mot de passe de quelqu'un d'autre (usurpation d'identité)
  - ... ne peut envoyer d'emails ni créer de documents au nom de quelqu'un d'autre (usurpation d'identité)
  - ... ne peut lire, supprimer, copier, modifier les emails ou autres documents d'autres utilisateurs sans leur permission
- Toute tentative malveillante d'abîmer ou de détruire les données d'un autre utilisateur ou d'une institution connectée à Internet (*hacking*) est strictement interdite.
- Les élèves sont responsables des emails qui sont envoyés en leur nom ou des publications et fichiers qu'ils déposent, en leur nom ou sous pseudonymat, sur les réseaux sociaux ou les drives partagés. Les contenus dénigrants, obscènes ou plus généralement inappropriés, en particulier s'ils participent d'une forme de harcèlement (*flaming, outing, dénigration, silention, exclusion*), sont strictement interdits et passibles de sanctions.

Comment savoir si un contenu est approprié ou pas quand j'ai un doute ? Me demander si je serais à l'aise que ce contenu soit partagé en mon nom avec mon professeur ou mes parents.
- Les utilisateurs ne sont pas autorisés à télécharger ou diffuser des images, des vidéos inappropriées sur leur compte ou sur la machine qui est mise à leur disposition par l'école. Quiconque reçoit une image inappropriée est tenu d'en informer un membre de l'équipe éducative.
- Capturer à son insu l'image et/ou la voix d'un tiers, saisir une image inappropriée d'un tiers ou de soi-même et les partager est contraire à la législation belge et passible de poursuites disciplinaires et judiciaires.
- Par ailleurs, les utilisateurs ne peuvent pas utiliser les ressources techniques mises à leur disposition (Chromebook, ipad, réseau, ...) pour des activités illégales. En outre, le téléchargement de musique, de vidéos et de logiciels depuis Internet n'est pas autorisé durant les heures scolaires sauf avec l'autorisation de l'enseignant.
- Les utilisateurs s'interdisent toute forme de publicité liée à des produits ou des services commerciaux.
- La citoyenneté numérique ne concerne pas que le respect de l'Autre.
- Les élèves doivent être attentifs aux signes d'addiction à Internet, tels que le fait de perdre contact avec sa famille, ses amis ou encore de délaisser son travail scolaire pour participer à des activités en ligne. Si tel devait être le cas, les étudiants concernés ne doivent pas hésiter à demander de l'aide à l'école. Celle-ci peut participer à la gestion de ce problème par la mise en place d'une politique de connexion adaptée....

- Les temps de récréation ne peuvent se transformer en espaces asservis aux supports technologiques.
  
- **Conservation des données sur la G suite (e-mail, drive,...)**
  - Tout utilisateur de la *Suite Google* peut y ajouter des données pour autant que ces données (images, documents) soient conformes au respect de tout un chacun.
  - Après le départ d'un élève (changement d'école, fin du cursus), les données seront conservées 4 ans maximum. En vertu du droit de portabilité des données, tout utilisateur de la Suite peut récupérer ses données en format ouvert ou les transférer vers un autre compte *Google*. La migration des données est facilitée par le service Google Takeout...
  - Quand un utilisateur quitte le Lycée François de sales, la récupération de ses données est de sa propre responsabilité; toute perte de celles-ci n'engage pas la responsabilité du Lycée François de Sales.
  
- **Plateforme AGORA**
  - Notre école utilise l'Espace Numérique de Travail (ENT) AGORA
  - L'usage de cette plateforme implique le respect des règles énumérées ci-dessous. Ces dernières ont pour objectifs d'assurer :
    - Le respect de l'autre
    - L'adoption d'une attitude responsable
    - Le respect de la loi

Ces règles sont les suivantes:

- ⇒ Chaque élève reçoit un identifiant et un mot de passe pour y accéder. Ces codes sont personnels et secrets. Il est interdit de les divulguer ou d'utiliser l'identifiant/mot de passe d'un autre utilisateur. Après son utilisation, il convient de bien se déconnecter pour protéger ses données mais aussi pour veiller à la sécurité de la plateforme.
  
- ⇒ Cette plateforme permet à chaque élève de disposer d'un espace pédagogique reprenant ses cours et de communiquer avec des élèves/ enseignants. Il s'agit donc d'un outil d'apprentissage et de communication. Il est interdit de l'utiliser à d'autres fins.
  
- ⇒ Durant son utilisation, l'école rappelle que la loi interdit :

- de porter atteinte de quelque manière que cela soit aux droits, à la réputation, à la vie privée et à l'image de tiers, entre autres, au moyen d'images ou de propos dénigrants, diffamatoires, injurieux... ;
- d'inciter à toute forme de haine, violence, racisme... ;
- d'inciter à la discrimination d'une personne ou d'un groupe de personnes ;
- d'exercer un autre élève ou un membre du personnel de l'établissement une pression psychologique par menaces, insultes, injures, calomnie ou diffamation ;
- de diffuser des informations fausses ou dangereuses pour autrui ;
- de porter atteinte à l'ordre public, aux bonnes mœurs, à la dignité des personnes ou à la sensibilité des élèves les plus jeunes (p. ex. pornographie, violence, idées extrêmes...);
- de porter atteinte à la réputation de l'École. La plateforme n'est pas un espace de revendication ou de commentaires sur l'école ;
- de porter atteinte aux droits d'auteur de quelque personne que ce soit (p. ex. par l'utilisation de copie ou de téléchargement d'œuvre protégée...). Chaque élève ne peut donc que diffuser le document dont il est l'auteur, sauf reprendre des extraits et d'en mentionner la source ;
- de copier et de diffuser les documents de la plateforme au-delà de ce qui est nécessaire pour les cours, ainsi que d'en vendre des copies.
- d'utiliser sans l'autorisation préalable de l'intéressé ou sans en mentionner la source (son auteur) des informations, données, fichiers, films, photographies, logiciels ou bases de données qui ne lui appartiennent pas ou qui ne sont pas libres de droit. Il est cependant autorisé dans certains cas de mettre des liens électroniques;
- de s'adonner au piratage informatique de la plateforme

Chaque élève veillera à utiliser, sur la plateforme, un vocabulaire courtois et une expression soignée. La plateforme collecte des données personnelles dans le cadre des finalités définies dans ce document. Ces données sont traitées conformément à la politique RGPD de notre école, telle que définie dans les documents de référence internes à l'école.

L'utilisation de la plateforme vaut acceptation de ces règles.

- Rôle des administrateurs des consoles *Agora* et *G suite pour l'éducation*
  - Les administrateurs de la plateforme *Google* ont le droit de maintenir à jour les services proposés même si cela signifie des interruptions ou des perturbations momentanées... Dans la mesure du possible et pour autant que cela soit significatif, ils tiendront les utilisateurs informés de ces modifications.
  - Les administrateurs de la plateforme *Google* n'ont pas le droit d'ouvrir un dossier, un fichier ou un courriel appartenant à un membre de la communauté scolaire, de lire, modifier ou supprimer les données qui y sont attachées sauf dans les circonstances suivantes :
    - avec la permission de l'élève ou de son parent ou de son tuteur

- parce qu'ils ont des preuves ou des suspicions raisonnables que ceux-ci contiennent des fichiers qui enfreignent les règles de l'école (notamment les différentes formes de cyber harcèlement énoncées ci-dessus) et moyennant la permission de la direction de l'établissement.
- Dans ces cas et seulement dans ces cas, ils auront la capacité technique d'accéder à ce contenu en réinitialisant le mot de passe de la personne visée et en s'emparant momentanément de son compte.

## VI. *Publicité de la Charte*

La présente Charte est disponible sur :

- Agora
- Le site internet de l'école : <http://www.francoisdesales.be/>, en accès libre
- En version papier sur simple demande au secrétariat

## VII. *Adhésion à la Charte*

L'adhésion à la présente charte découle, pour tous les utilisateurs, de leur adhésion à un règlement qui leur est propre :

- Pour les élèves et leurs parents : le règlement d'ordre intérieur du Lycée
- Pour les membres de l'équipe éducative : le règlement de travail du Lycée
- Pour les partenaires : les conventions signées avec le Lycée



## Annexe : Liste des personnes exerçant des responsabilités en matière numérique (09/2021)

### Agora : liste des administrateurs :

1. Jean-Baptiste Pierret
2. Clément Close
3. Valérie Mahy
4. Yohan Lixaerde
5. Ouardia Louni

### Google G Suite : liste des administrateurs

1. Jean-Baptiste Pierret
2. Yohan Lixaerde

### Référents numériques

1. Yohan Lixaerde (réseau et maintenance)
2. Ouardia Louni (pédagogique)

### Adresses électroniques de référence :

- Pour Agora : [agora@francoisdesales.be](mailto:agora@francoisdesales.be)
- Pour Google G Suite : [informatique@francoisdesales.be](mailto:informatique@francoisdesales.be)
- Pour toute autre question en matière numérique : [informatique@francoisdesales.be](mailto:informatique@francoisdesales.be)